

RECTORAT DE NANTES	Nom établissement : LGT La Colinière Ville : NANTES
--------------------	--

Contrat d'objectifs

1. ETAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Situation de l'établissement au regard des objectifs nationaux et académiques, compte tenu du projet de l'établissement

Une population mal définie mais en nette paupérisation

Le pourcentage de PCS non définies est trop important et la population doit rapidement être mieux caractérisée pour fiabiliser les indicateurs et les résultats attendus. Toutefois les indicateurs qui définissent la population (PCS, IPC, taux de boursiers, niveau à l'entrée en seconde) évoluent tous dans le même sens et montrent une fragilisation marquée. Cette tendance s'accroît avec l'ouverture du lycée de Carquefou et la baisse brutale des effectifs.

Ce basculement de l'établissement d'une population plutôt favorisée (cf. contrat d'objectifs 2015) vers une population plus fragile change de paradigme pour accompagner les élèves vers la réussite.

Il convient aussi de mener une politique relative à l'offre de formation favorisant la mixité sociale.

Résultats aux Baccalauréats et orientations

Concernant les baccalauréats généraux, les résultats sont stables mais inférieurs aux attendus. Il est important cependant de noter, dans le même temps, le nombre de PCS non définies et l'évolution de la population qui relativisent l'écart aux attendus, mais aussi de souligner la tendance positive. Les résultats moins bons en série ES et L mettent en exergue les difficultés des élèves dans la maîtrise du français.

Concernant les séries technologiques les résultats sont plutôt bons (ST2S et STI2D) sauf en série STMG même si la tendance s'améliore, grâce entre autres aux moyens mobilisés et à l'engagement des équipes.

Il faut noter aussi l'accueil important d'élèves de l'agglomération nantaise arrivés des DOM ou de l'étranger en fin de cycle terminal qu'il serait intéressant de mesurer.

Les taux de succès en fin de première année d'enseignement supérieur sont nettement inférieurs aux taux académiques et posent question. Le paradoxe est d'avoir d'un côté des élèves qui se censurent et n'osent pas envisager des études longues ou difficiles et de l'autre, particulièrement en filières technologiques, des élèves qui arrivent difficilement à décrocher leur baccalauréat et ne construisent pas, en amont, un projet de poursuite d'études cohérent.

Si le travail sur l'accompagnement des élèves fragiles et sur l'orientation est déjà bien commencé, il doit être consolidé.

Taux d'accès au baccalauréat et décrochage

Si on croise le taux d'accès 2de GT / Bac GT légèrement en dessous des attendus et le taux de décrochage 2016-2017 (3,18%), on constate que le lycée accompagne assez bien ses élèves et qu'ils décrochent peu, d'autant plus si on intègre les réorientations et les arrivées tardives. Il convient pour autant de renforcer l'accompagnement des élèves potentiellement décrocheurs et de quantifier les élèves qui réussissent en 4 ans et qui bénéficient déjà, pour la plupart, de parcours personnalisés.

Mobilisation des équipes

L'établissement peut s'appuyer sur une ambiance maintenant apaisée et une implication des équipes suite à la démarche collective menée autour du projet d'établissement. Les Sections sportives scolaires (SSS), le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), le volet culturel et les projets internationaux constituent des points forts.

L'évolution de la population, ajoutée aux nombreuses suppressions de postes et à l'instabilité au sein de l'équipe de CPE, ne créent pas les conditions optimales pour engager un projet éducatif pourtant indispensable au regard du besoin de cohérence et d'encadrement d'élèves de plus en plus en demande.

Des locaux vieillissants et inadaptés

Cette compétence relève bien sûr de la Région mais pèse fortement sur les conditions de travail et l'organisation de l'établissement. Il faut donc être vigilant auprès des personnels et trouver une organisation qui permette de rester agile et exigeant.

Ressources mobilisables dans l'établissement :

- personnels enseignants engagés et impliqués dans le projet d'établissement ;
- nombreux partenariats (sportifs, culturels, professionnels) ;
- ressources pour ouvrir une section européenne (Habilitations Disciplines non linguistiques (DNL)), volontaires pour la formation Numérique et sciences de l'informatique (NSI).

Points d'appui :

- diversité de l'offre de formation ;
- présence d'un internat ;
- dispositifs d'accompagnement des élèves fragiles, voire décrocheurs (BRIO, projet d'accompagnement, tutorat renforcé) ;
- nouveau projet d'établissement et démarche collective s'appuyant sur les volets actifs du projet d'établissement (CESC, Politique documentaire, volet culturel, SSS et Pôles) ;
- parcours et projets européens ;
- établissement support du Lycée nouvelle chance (LNC-44).

2. OBJECTIFS :

3 objectifs en référence aux objectifs nationaux et académiques :

Objectif 1 – Améliorer la réussite et la qualification de tous les élèves et lutter contre le décrochage.

(Ambition 1, axe 2 et Ambition 3, axe 3 du Projet Académique ; Objectif 1, axe 1 du Projet d'Etablissement).

Objectif 2 – Améliorer la réussite post-Bac de nos élèves.

(Ambition 1, axe 2 du Projet Académique ; Objectif 1, axe 3 du Projet d'Etablissement).

Objectif 3 – Formaliser un projet éducatif afin de mieux accueillir et accompagner une population qui change et développer la coopération, l'entraide entre élèves.

(Ambition 2, axe 1 du Projet Académique ; Objectif 2, axe 1 du Projet d'Etablissement).

3. PROGRAMME D' ACTIONS ET INDICATEURS

Objectif 1 – Améliorer la réussite et la qualification de tous les élèves et lutter contre le décrochage.

Action 1-1 – Développer l'accompagnement des élèves les plus fragiles : proposer une aide ponctuelle personnalisée à tous les élèves éprouvant des difficultés disciplinaires (tutorat d'opportunité).

Indicateurs retenus : - évolution du taux de réussite aux Baccalauréats GT ;
- évolution de la valeur ajoutée ;
- % de réussite au deuxième groupe et baccalauréat en 4 ans.

Action 1-2 – Développer la personnalisation des parcours (suivi individualisé, EDT aménagés, services civiques, suivi Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) et Projet d'accueil individualisé (PAI), etc.).

Indicateur retenu : quantifier et formaliser le suivi des parcours personnalisés.

Action 1-3 – Prévenir et intervenir sur le décrochage en optimisant les dispositifs : tutorat renforcé, remobilisation, accompagnement à l'orientation.

Indicateurs retenus : - % et évolution du taux de décrocheurs ;
- nombre d'élèves suivis et % de réussite.

Action 1-4 – Renforcer le soutien et le suivi des élèves qui doivent se réorienter (PP & Psy EN).

Indicateur retenu : suivi nominatif jusqu'à la qualification.

Objectif 2 – Améliorer la réussite post-Bac de nos élèves.

Action 2-1 – Profiter de la réforme du lycée pour développer l'accompagnement à l'orientation en s'appuyant sur un Parcours Avenir formel et dynamique.

Indicateurs retenus : - évolution du taux de succès en 1^{ère} année sup (particulièrement en bac technologique) ;
- nombre de projets par niveau et par classe au sein du Parcours Avenir.

Action 2-2 – Renforcer l'accompagnement individuel des élèves de terminale et impliquer davantage les parents dans la construction d'un projet post-Bac cohérent. Quelles formations post-Bac pour les élèves de terminales générales les plus fragiles ?

Indicateur retenu : croiser les avis des conseils de classes et les choix de formations demandées.

Objectif 3 – Formaliser un projet éducatif afin de mieux accueillir et accompagner une population qui change et développer la coopération, l'entraide entre élèves.

Action 3-1 – Formaliser un projet éducatif collectif, en s'appuyant sur une équipe Vie scolaire/CPE à stabiliser...

Indicateurs retenus : indicateurs de vie scolaire : absentéisme, taux de conseils de discipline, punitions, sanctions. Réalisation effective du projet.

Action 3-2 – Engager et mettre en œuvre des projets coopératifs et dispositifs d'entraide entre élèves via le CESC.

Indicateurs retenus : nombre de projets engagés et réalisés, bilans qualitatifs.

4. DUREE - MODALITES D'EVALUATION

A l'instar du projet d'établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été conçu par le conseil pédagogique au cours des réunions du 10 avril 2018 et 26 juin 2018. Il a été présenté au Conseil d'administration (CA) du 27 juin 2019. Il prend effet à compter de sa date de signature pour une période de 4 ans. Il fera l'objet d'une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois à l'IA-DASEN et au Recteur d'académie, après adoption par le CA.

Fait à Nantes, le 12 JUIL. 2019

Le Chef d'établissement


Stéphane SACHET
Stéphane SACHET



L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale de Loire-Atlantique


Philippe CARRIERE

Le Recteur d'Académie



William MAROIS